

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 27 Février 2017

Délibération n°15-2017 relative au Portail Master (vote du calendrier d'ouverture des candidatures)

VU la loi n° 2016-1828 du 23 Décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système licence-Master-doctorat,

VU le courrier en date du 07 Novembre 2016 de la Directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve (sous réserve des modifications qui pourraient intervenir lors du dialogue avec l'Etat) le calendrier suivant :

-Ouverture du Portail aux candidatures du 1^{er} juin au 6 juillet 2017

Les jurys seront arrêtés par le Président de l'Université 15 jours avant l'ouverture du Portail.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	24
Membres en exercice	36	Membres représentés	8
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	30	Pour	30	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président
Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 03-03-2017

Document mis en ligne le : 03-03-2017